



Communiqué de presse

Lausanne, le 19 mai 2015

Stop au glyphosate, cancérogène dans nos jardins !

Les Verts demandent au Conseil d'Etat d'agir urgemment pour interdire le glyphosate, reconnu « cancérogène probable pour l'Homme » par l'OMS et pourtant principe actif du désherbant le plus répandu dans le monde, le Roundup, dont le fabricant Monsanto promet l'utilisation à grands renforts de publicités jusque dans nos régions.

Lors de la séance de Grand Conseil d'aujourd'hui, le député des Verts vaudois Yves Ferrari a déposé une motion demandant à l'Etat de prendre toutes les mesures possibles pour stopper, dès maintenant, la vente et l'utilisation des produits à base de glyphosate, tels le désherbant Roundup de l'américain Monsanto.

En effet, le 20 mars dernier, l'OMS, par le biais du Centre international de recherche sur le cancer, reconnaissait le caractère de « cancérogène probable pour l'Homme » de cette substance. Il s'agit là du niveau le plus élevé de notation juste après le stade de « cancérogène certain ». Les Verts demandent que le Conseil d'Etat agisse étant donné l'ampleur déjà prise par la vente et l'utilisation du pesticide incriminé. Car le glyphosate est utilisé dans de nombreux produits destinés à l'agriculture, ainsi que pour de nombreux usages domestiques (comme le désherbage chimique des jardins privés). En 2013, pas moins de 300 tonnes de cette substance ont été vendues dans notre pays. Une centaine de produits en contiennent. Alors même qu'il est reconnu que cet herbicide peut affecter toutes les cellules vivantes, notamment humaines. Et pourtant, quiconque a une télévision ne manquera pas de tomber sur le spot vantant les mérites du Roundup pour jardiniers, anéantissant les mauvaises herbes jusqu'à la racine en quelques secondes mais nos cellules ne sont pas des mauvaises herbes !

C'est pourquoi les Verts demandent que le Conseil d'Etat vaudois agisse sans délai pour :

- s'assurer que les services étatiques et paraétatiques renoncent totalement à l'utilisation de glyphosate.
- s'engager dans une campagne d'information d'envergure touchant tous les milieux ayant recours à cette substance pour en réduire au plus vite l'utilisation.
- s'assurer que les jardinerie et grandes surfaces retirent immédiatement ces produits toxiques de leurs rayons afin d'éviter toute contamination et mise en danger de la vie d'autrui.
- relayer cette demande expresse d'interdiction d'usage sur le territoire suisse auprès des autorités fédérales compétentes.

Pour tout renseignement

Yves Ferrari, député Les Verts, 079 549 65 40